

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2018

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (12) : Mme AKPINAR-ISTIQAM, Mme AVENA, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme HERVIEU), Mme LECOMTE (représentée par M. JASPART), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 12 juin 2018

Délibération n° : 24-2018

Objet : Adhésion à la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte d'Or

Créée le 26 janvier 1966, la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte d'Or (FAPA), a pour objectifs :

- de développer des actions en faveur des retraités sur le département de la Côte-d'Or,
- de développer des actions de prévention des handicaps liés au vieillissement,
- d'apporter son aide technique pour l'organisation de rencontres et d'actions menées en ce sens.

Le montant de l'adhésion à cette association s'élève à 45 euros pour l'année 2018.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident l'adhésion du CCAS de Dijon à la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte d'Or pour l'année 2018 ;
- décident que cette adhésion sera renouvelée par tacite reconduction, dans la limite d'une augmentation de la cotisation annuelle à hauteur de 10 % ;
- disent que la somme sera prélevée sur le chapitre 011, nature 628-1.

Adopté (M. JORROT ne participe pas au vote).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Ressources internes : 1
Receveur Municipal : 1

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20180619-24-2018-DE
Date de télétransmission : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018

Françoise TENENBAUM

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité